

NORME
INTERNATIONALE

ISO
10087

Première édition
1990-11-15

**Navires de plaisance — Identification des
coques — Système de codage**

Small craft — Hull identification — Coding system



Numéro de référence
ISO 10087:1990(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 10087 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 188, *Navires de plaisance*.

© ISO 1990

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Navires de plaisance — Identification des coques — Système de codage

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit un système de codage permettant l'identification de la coque de n'importe quel navire de plaisance. Elle intéresse:

- le code d'identification du constructeur;
- le code d'identification du pays;
- le numéro de série;
- le mois et l'année de construction;
- l'année modèle.

Elle est applicable aux navires de plaisance de tous types et matériaux dont la longueur de coque, L_h , est supérieure à 2,5 m. Elle n'est pas applicable aux jouets utilisés pour la baignade.

NOTE 1 La présente Norme internationale représente un code de bonne pratique, mais ne préjuge pas de l'obligation de respecter les réglementations nationales en vigueur sur le sujet.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 3166:1988, *Codes pour la représentation des noms de pays.*

3 Définition

3.1 numéro d'identification de la coque (HIN): Série unique de chiffres et de lettres apposée de façon permanente sur la coque d'un navire.

4 Composition du numéro d'identification de la coque (HIN)

Un HIN doit être composé de 12 caractères consécutifs tels que décrits de 4.1 à 4.4 se suivant sans espace, ni barre oblique, ni tiret.

4.1 Les trois premiers caractères représentent le code unique d'identification du constructeur, attribué par les autorités nationales ou par un organisme national compétent. Ces caractères doivent être des lettres.

4.2 Les deux caractères suivants représentent le code du pays dans lequel le navire a été fabriqué, tel que prescrit dans l'ISO 3166.

4.3 Les trois caractères suivants représentent le numéro de série du navire, tel qu'il lui a été assigné par son constructeur. Le numéro de série peut comporter des chiffres et/ou des lettres, à l'exception des lettres I, O et Q.

4.4 Les quatre derniers caractères désignent le mois et l'année de construction, ainsi que l'année modèle.

Le mois de production doit être codé conformément au tableau 1.